

SAISON SPORTIVE 2023-2024 PRISE DE LICENCE SPORT ADAPTE AUPRES DU COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE 26-07

PRESENTATION :

Le Comité Drôme Ardèche du Sport Adapté est l'organe déconcentré de la Fédération Française du Sport Adapté. Il coordonne et développe les Activités Physiques et Sportives Adaptées et a pour mission d'offrir à toute personne en situation de handicap mental ou psychique ou ayant des troubles du spectre autistique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.

La participation aux activités régulières ou ponctuelles proposées par toute structure affiliée à la FFSA (association, section, comité départemental, ligue régionale) nécessite l'obtention d'une licence sportive valable du 1^{er} septembre au 31 Août.

Cette licence peut être prise au sein d'une association ou section Sport Adapté ; à titre exceptionnel et provisoire, auprès du Comité Départemental Sport Adapté Drôme – Ardèche.

Pour cette nouvelle saison sportive, vous avez choisi de prendre votre licence auprès du CDSA 26-07.

LES DEMARCHES A EFFECTUER :

Pour pouvoir faire votre demande de prise de licence, vous devez :

1- Nous retourner les documents suivants dûment remplis et signés (en PJ) :

- ✳ Formulaire de demande de licence individuelle 2023- 2024 (FFSA)
- ✳ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive ou l'auto-Questionnaire Sport (docs joints)
- ✳ Un certificat d'éligibilité pour tout sportif non accueilli en établissement spécialisé (Docs joints)
- ✳ Le formulaire d'adhésion et d'inscription du CDSA 26-07 (ci-dessous)
- ✳ La classification (en cas de première licence compétitive)
- ✳ La copie du document présentant des codes pour bénéficier de réduction à la prise de licence et un chèque de caution du même montant.

2- Procéder au règlement financier qui comprend :

- ✳ L'adhésion au CDSA 26 – 07 (Obligatoire)
- ✳ Le coût de la licence (Obligatoire)
- ✳ Le coût de l'assurance (le cas échéant)
- ✳ Les frais d'inscription aux activités hebdomadaires proposées par le CDSA 26-07 (le cas échéant).

Le règlement est à faire à l'ordre du CDSA 26-07 ou par virement à l'aide du RIB joint. Une facture vous sera transmise par la suite.

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr

Formulaire d'adhésion et d'inscription – CDSA 26-07 -- Saison 2023 / 2024

IDENTITE DU SPORTIF

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

IDENTITE DU REFERENT (Parents, tuteur, éducateur...)

Ces informations nous permettront de vous contacter pour tout renseignement, diffusions d'informations...

Nom : Prénom :

Fonction (Parents, éducateurs...) :

Etablissement (si nécessaire) :

Téléphone : Email :

INSCRIPTION AUX ACTIVITES (Le cas échéant, cocher la case de l'activité choisie)

FRAIS D'INSCRIPTION : **120 euros** pour l'inscription à 1 créneau (Possibilité de s'inscrire à plusieurs créneaux)

INSCRIPTION ACTIVITE SPORT ADAPTE - Mercredi - MONTELIMAR.

- Activité Aquatique : Je veux me perfectionner en natation avec le Sport Adapté : 9h00 – 10h00
- Activité Aquatique : Je veux être à l'aise dans l'eau avec le Sport Adapté : 10h00 – 11h00
- Multisport : Découverte de différents sports : 13h30 – 14h30
- Activité Motrice : 14h30 – 15h30

INSCRIPTION ATELIER PASSERELLE - LUNDI - VALENCE.

- Atelier Sport Santé Mentale : 16h45 – 17h45

INSCRIPTION ATELIER PASSERELLE - MERCREDI - MONTELIMAR.

- Atelier Sport Santé Mentale : 15h30 – 16h30

INSCRIPTION ATELIER PASSERELLE - JEUDI – TOURNON.

- Atelier Sport Santé Mentale : 16h45 – 17h45

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

 CDSA 26-07

 Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

 04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

 www.sportadapte2607.fr

ADHESION AU CDSA 26-07 (obligatoire)

- Les frais d'adhésion au CDSA 26-07 s'élèvent à **20 euros**.

RAPPEL DES TARIFS DES LICENCES ET ASSURANCE FFSA

Les licences :

- Licence adulte - compétitive : 51 €
- Licence adulte - non compétitive : 43 €
- Licence jeune – compétitive : 42 €
- Licence jeune - non compétitive : 38 €
- Licence dirigeant – bénévole /éducateur sportif
bénévole ou professionnel : 43 €
- Licence autre pratiquant : 43 €

Les assurances :

- RC fédérale : 0.85€ / B1 : 1.85€ / B2 : 4.5 € / B3 : 9.05 € / Sans RC (cf. formulaire FFSA)

RECAPITULATIF DU REGLEMENT FINANCIER

Montant licence choisie	_____ €
Montant assurance choisie	_____ €
Montant activité choisie	_____ €
Montant de l'adhésion au CDSA 26-07 (obligatoire si licence au CDSA 26-07).....	20 €
Réduction – aide à la prise de licence (Demander au CDSA 26-07)	_____ €

Nous joindre une copie de votre code (Pour le Pass' Sport, Le pass' Région, La carte Top Départ) et un chèque de caution du montant de l'aide, que nous vous retransmettrons lors de la validation de son paiement)

Montant total (Ordre du chèque CDSA 2607) _____ €

Je soussigné (e) M, Mme atteste par le présent document, faire une demande de licence FFSA et d'adhésion auprès du CDSA 26 – 07 et m'engage à régler le montant correspondant ci-dessus.

Fait - le : à

Signature :

Pour un paiement par virement :
RIB : FR76 1027 8089 2000 0208 0170 169
BIC : CMCIFR2A

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr